

[Afficher cet e-mail dans votre navigateur](#)



NEWSLETTER HIVER 04/2023

PROMOTION DE LA QUALITÉ DES OFFRES D'HIVER

Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'aurez remarqué, notre newsletter a fait peau neuve cet hiver. Il nous tient toujours à cœur de vous transmettre des informations utiles. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous n'êtes pas là ou le destinataire de ce courrier : daniela.rommel@schweizer-wanderwege.ch
Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages, vous pouvez vous désinscrire ci-dessous.

ÉVÈNEMENT : CONFÉRENCE D'HIVER EN LIGNE

Pour la première fois, Suisse Rando organise une conférence en ligne au sujet des chemins de randonnée hivernale et des itinéraires de raquettes à neige balisés. D'une durée d'une heure et demie, elle sera consacrée à différents thèmes comme **la planification, la signalisation, l'installation et les aspects juridiques**.

Elle sera dispensée gratuitement en français et en allemand, sans inscription préalable.

Date : le 19 juin 2023

de 9h30 à 11h00, en ligne (Zoom)

Interventions par Daniela Rommel (Suisse Rando), Prof. Manuel Jaun (juriste) et Michael Bur (Suisse Mobile)

LIEN POUR PARTICIPER

INSPECTION DE LA QUALITÉ (SUR DEMANDE)

Ces derniers mois, des chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige balisés ont fait l'objet d'inspections dans les cantons SZ, VS, GR, BE et FR. L'objectif de ces contrôles était d'améliorer la qualité des itinéraires proposés, d'identifier et sécuriser d'éventuels passages dangereux, ainsi que de répondre aux questions des responsables. Il n'est pas rare que ces inspections soulèvent des problématiques d'ordre juridique.

Nous vous invitons à télécharger nos deux listes de contrôle à des fins d'auto-évaluation de votre offre. N'hésitez pas à prendre contact avec **Daniela Rommel** si vous souhaitez organiser une inspection commune.

LISTES DE CONTRÔLE



BASES LÉGALES : SURFACES GELÉES SUR LES CHEMINS DE RANDONNÉE HIVERNALE

Lors d'une inspection récente, nous avons découvert des passages dangereux sur un chemin de randonnée hivernale balisé où des ruissellements avaient entraîné la formation d'importantes plaques de glace. Situés à l'ombre des arbres, ces passages étaient peu visibles sur le chemin légèrement en pente à cet endroit. L'association Suisse Rando a été priée de procéder à une évaluation des dangers et de la responsabilité.

La formation de plaques de glace étant un phénomène récurrent, elles doivent être considérées comme un danger atypique. L'instance responsable est chargée de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser les passages dangereux. Les itinéraires alternatifs aux chemins de randonnée pedestre hivernale en raison de plaques de glace doivent être clairement indiqués.

Tant que l'instance responsable n'a pas appliqué les mesures nécessaires, c'est à elle seule que revient la responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

Le **guide « Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige »** précise également que ces itinéraires ne sont pas censés poser d'exigence particulière aux usagers. On ne peut ou ne doit pas donc pas attendre de ces derniers qu'ils cherchent à contourner d'eux-mêmes ces passages dangereux.

Pour toute question d'ordre juridique, nous vous invitons à consulter notre **site Internet** ou à prendre contact avec **Daniela Rommel** par e-mail.



SIGNALISATION DES ITINÉRAIRES DE RAQUETTES À NEIGE – DEGRÉ DE DIFFICULTÉ TECHNIQUE

Facile (bleu) : pas de pente raide, sauf quelques passages courts et sans danger

Moyen (rouge) : modérément en pente et partiellement exposé

Difficile (noir) : souvent exposé et en forte pente

Des autocollants bleus, rouges ou noirs de forme carrée sont apposés sur les indicateurs de direction des itinéraires de raquettes à neige pour signaler le degré de difficulté technique.

L'expérience ayant montré que le rouge n'est que difficilement distinguable du fond de couleur rose, il est recommandé de pourvoir les autocollants d'un contour blanc.

VANDALISME SUR LA SIGNALISATION HIVERNALE



PHOTO: B. HINDERLING

Le tag « No bikes » ne recule devant rien, pas même devant les signalisations de couleur rose ! Ces actes de vandalisme sont d'autant plus contrariants qu'ils entraînent du travail supplémentaire voire le remplacement d'indicateurs ou de confirmations de direction. Suisse Rando étant confrontée à ce type de vandalisme depuis plusieurs années déjà, nous avons acquis une certaine expérience avec les nettoyeurs anti-graffiti. Le produit « **Graffiti-Safewipes** » de la marque Urban Restoration s'est révélé particulièrement efficace.

« Évitez de vous déplacer à l'aube et au crépuscule, car ce sont les heures où les animaux cherchent leur nourriture. »

Citation tirée de la campagne « Respecter c'est protéger – pratique prudente des sports de neige »



RANDONNÉE HIVERNALE ET RANDONNÉE EN RAQUETTES À NEIGE DANS L'OBSCURITÉ

Les activités de randonnée hivernale et en raquettes à neige se pratiquent en journée lorsqu'il fait jour, et non dans l'obscurité ou au crépuscule. Tant les amateurs de sports d'hiver que les instances responsables devraient respecter ces consignes, notamment lors de la conception des offres. Les sentiers éclairés et les excursions les soirs de pleine lune, par exemple, constituent une source de stress supplémentaire pour la faune sauvage qui a besoin de calme pour se nourrir, tout particulièrement en hiver lorsque les réserves d'énergie sont au plus bas.

N'hésitez pas à publier le clip « **Like to hike : édition hivernale** » produit par Suisse Rando sur votre site Internet et à renvoyer vers la **campagne « Respecter c'est protéger – pratique prudente des sports de neige »**.

Nous vous prions de veiller à bien **retirer l'ensemble de la signalisation hivernale au terme de la saison**. Les amateurs de randonnée ne sont pas forcément en mesure de distinguer les différents types de signalisation (jaune, blanc-rouge-blanc, blanc-bleu-blanc, rose, vert, etc.). Il est tout à fait possible qu'une personne vienne à s'égarer parce qu'elle aura suivi la signalisation rose en été.

Nous vous remercions de votre engagement sans relâche et vous souhaitons une belle fin de saison.

Daniela Rommel
Cheffe de projet

daniela.rommel@schweizer-wanderwege.ch

Cordialement,
Suisse Rando





PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE POUR
L'ÉQUIPEMENT OUTDOOR



PARTENAIRE POUR LES
CHAUSSURES DE RANDONNÉE



PARTENAIRE DE TRANSPORT

Copyright © [xp.date, yyyy] - [Suisse Rando](#)

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous y êtes inscrit-e auprès de Suisse Rando. Vous pouvez vous [désinscrire ici](#).

Notre adresse :

Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne